



Conseil municipal

Législature 2020-2025  
Délibération **D 84-2022 R**  
Séance du 13 décembre 2022

## PROJET DE DELIBERATION

relatif au crédit d'engagement de 55 000 F pour l'étude pour la limitation du trafic de transit dans le réseau de quartier à Plan-les-Ouates

Vu l'objectif thématique du programme de législature 2020-2025 du Conseil administratif de la Commune de Plan-les-Ouates « Réduire le trafic de transit (et de ses nuisances bruit, CO2, pollution) »,

vu les doléances reçues par les autorités communales et les services communaux relatives aux charges de trafic sur le réseau de quartier, émanant d'habitants de la Commune et d'associations d'habitants de la Commune,

vu la constitution d'associations d'habitants dans le but de thématiser la problématique du trafic de transit dans le réseau de quartier et de relayer les doléances y relatives auprès des autorités communales et cantonales,

vu le développement urbain du quartier des Cherpines, qui générera du trafic motorisé sur le territoire de la Commune de Plan-les-Ouates,

vu la réalisation du tram Genève – Saint-Julien-en-Genevois et de ses mesures d'accompagnement, qui modifieront en partie le schéma de circulation sur et aux abords de la route de Base,

vu le projet de requalification de la route de Saint-Julien, dont les impacts sur le réseau de quartier communal doivent être évalués,

vu l'étude en cours relative au concept de mobilité multimodal à l'échelle de Genève-Sud, dont les impacts des mesures préconisées sur le réseau de quartier communal doivent être évalués,

vu l'exposé des motifs EM 84-2022, d'octobre 2022, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

**DECIDE**

par x oui, x non et x abstention

1. D'accepter de réaliser une étude pour la limitation du trafic de transit dans le réseau de quartier à Plan-les-Ouates.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de 55 000 F, destiné à réaliser cette étude.
3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 55 000 F dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. De consolider cette somme conjointement au crédit d'engagement pour la réalisation qui sera présenté ultérieurement. Au cas où cette étude ne serait pas suivie d'une réalisation, ce crédit d'engagement sera amorti au moyen d'une annuité, dès l'année de son abandon.

SCA/MC/bg#128'743 SF-PL / octobre 2022



# **Commune de Plan-les-Ouates**

## **EXPOSE DES MOTIFS N° 84-2022**

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

**OBJET:**

**ÉTUDE POUR LA LIMITATION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS  
LE RÉSEAU DE QUARTIER À PLAN-LES-OUATES**

**CREDIT D'ENGAGEMENT**

**55 000 F**

**Plan-les-Ouates – Octobre 2022**

# ÉTUDE POUR LA LIMITATION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS LE RÉSEAU DE QUARTIER

## CREDIT D'ENGAGEMENT

### EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### 1. Préambule

##### Généralités et objectif du projet

Les doléances relatives au trafic de transit dans le réseau de quartier, adressées aux autorités et à l'administration communales, sont en constante augmentation et plusieurs associations d'habitants se sont constituées pour relayer ces plaintes et travailler avec la Commune pour trouver des solutions.

En effet, la Commune de Plan-les-Ouates voit depuis plusieurs années un fort trafic de transit percoler dans son réseau de quartier et sur le réseau secondaire, ce qui ne correspond pas à leurs fonctions initiales respectives, à savoir la desserte de quartier au sens strict du terme et la liaison interquartiers uniquement (pas de transit entre voiries du réseau primaire).

La gestion du trafic de transit doit se faire à deux échelles distinctes : à l'échelle régionale pour canaliser le trafic de transit sur le réseau primaire et à l'échelle locale pour accompagner l'usage du réseau primaire depuis et vers le réseau secondaire, ainsi que pour éviter une percolation du trafic de transit ou interquartiers dans le réseau de quartier.

À l'échelle régionale, c'est-à-dire de Genève-Sud, une étude est en cours pour élaborer un nouveau concept de mobilité multimodal qui aura notamment pour vocation de canaliser le trafic de transit sur le réseau primaire. À l'échelle locale, il s'agit d'élaborer les mesures qui permettront de compléter le dispositif planifié au niveau régional afin de donner une cohérence d'ensemble à la gestion du trafic de transit pour le développement d'un concept complet.

Il s'agit donc, en parallèle de l'élaboration d'un concept à l'échelle du périmètre de Genève-Sud, d'identifier les voiries du réseau de quartier empruntées par du trafic de transit ou interquartiers. Afin d'anticiper les évolutions futures, l'étude vise également à identifier les voiries qui pourraient être sujettes à un tel trafic à l'horizon du développement de nouveaux quartiers et de la refonte du schéma de circulation en lien avec la mise en service d'infrastructures de transports planifiées ou en cours de réalisation.

Cette étude vise à répondre à l'objectif thématique du programme de législature 2020-2025 du Conseil administratif « **Réduire le trafic de transit (et ses nuisances associées : bruit, CO<sub>2</sub>, pollution)** ».

## 2. Explications techniques

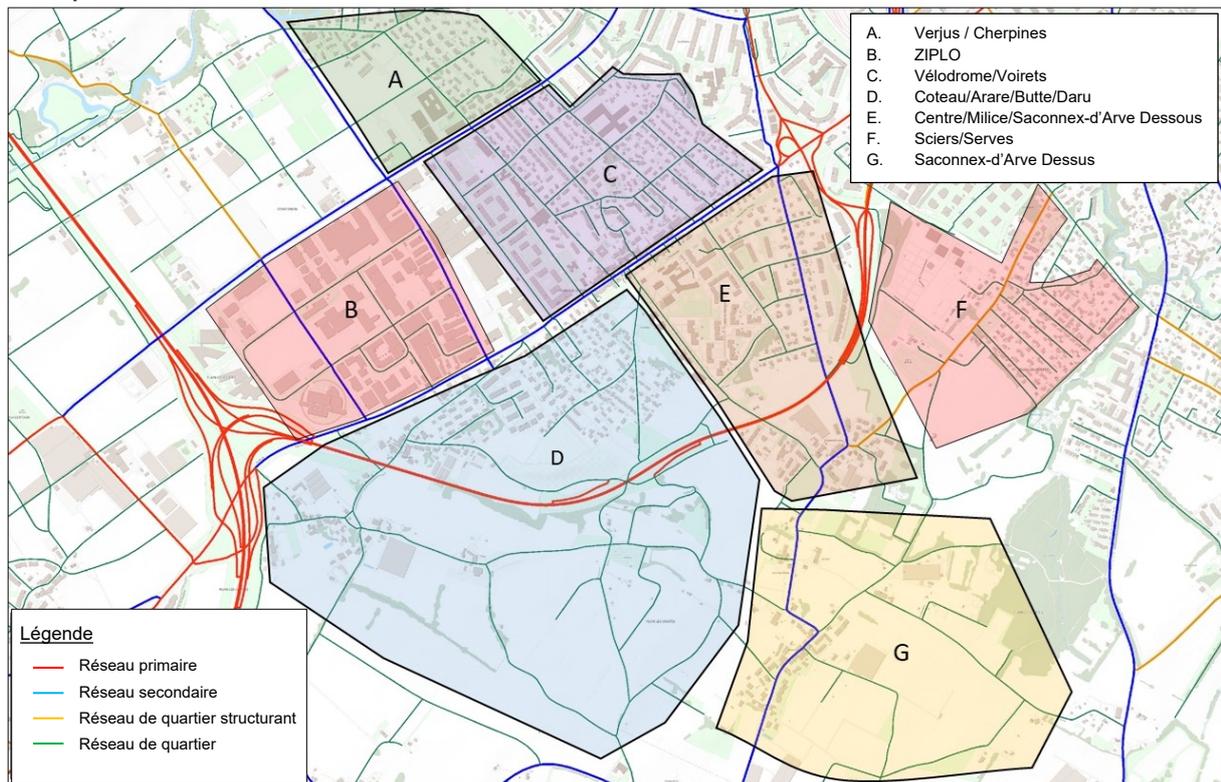
### Objectifs de l'étude

L'étude pour la limitation du trafic de transit dans le réseau de quartier a pour objectifs :

- D'identifier les voiries du réseau de quartier sur lesquelles il y a un trafic de transit et déterminer quelle est sa proportion sur le trafic général ;
- D'identifier les voiries du réseau de quartier sur lesquelles il pourrait y avoir à court ou moyen termes du trafic de transit suite au développement urbain dans le quartier des Cherpines (PLQ du Rolliet) et aux mesures d'accompagnement des infrastructures de mobilité (tram, requalification de la route de Saint-Julien notamment) ;
- D'élaborer, en concertation avec la population, les mesures réglementaires et/ou d'aménagement pour supprimer le trafic de transit identifié ou projeté sur le réseau de quartier.

### Périmètres d'étude

Les périmètres d'étude sont représentés par les différentes poches d'habitations et d'emplois de la Commune de Plan-les-Ouates, à savoir :



Chacun des sept secteurs fera l'objet d'une analyse spécifique. La volonté du Conseil administratif est de mener l'étude sur l'ensemble des secteurs dans le même temps, afin de donner une cohérence d'ensemble et de permettre à la population de faire part des observations à l'échelle de la Commune.

### **3. Procédure administrative**

#### **Phases d'étude**

L'étude pour la limitation du trafic de transit dans le réseau de quartier se déroulera en plusieurs phases :

1. Diagnostic de la situation actuelle
2. Analyse prospective de la situation future
3. Elaboration des mesures en concertation avec la population
4. Consolidation des mesures et rapport final

#### ***Phase 1 – Diagnostic de la situation actuelle***

Il s'agira, dans un premier temps, d'identifier les voiries du réseau de quartier qui subissent actuellement du trafic de transit et de définir dans quelle proportion. Pour ce faire, le mandataire se basera sur le relevé de traces GPS (anonymisées), sur des comptages routiers et sur son expertise des flux de trafic.

#### ***Phase 2 – Analyse prospective de la situation future***

Afin de compléter le diagnostic, il s'agira ensuite d'identifier les voiries qui pourraient être empruntées à court ou moyen terme par du trafic de transit suite au développement urbain planifié aux Cherpines ou suite à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement liées aux infrastructures projetées de mobilité (tram, requalification de la route de Saint-Julien, étude Genève-Sud). En effet, la circulation engendrée par les nouveaux logements et la modification des schémas de circulation des voiries du réseau secondaire (carrefours à feux, restrictions de certains mouvements) liées aux projets d'infrastructures de mobilité, pourraient entraîner un changement de comportement des usagers de la route et donc l'utilisation du réseau de quartier pour du trafic de transit.

#### ***Phase 3 – Elaboration des mesures en concertation avec la population***

Dès que les flux de circulation actuels et projetés auront été identifiés, il s'agira d'élaborer, par secteur, les mesures destinées à supprimer, ou tout du moins fortement limiter, le trafic de transit sur le réseau de quartier. Ces mesures pourront être réglementaires (restriction de circulation, interdiction de certains mouvements) ou correspondre à des aménagements dissuadant le trafic de transit de circuler (modération de trafic).

L'élaboration des mesures se fera en concertation avec la population. En effet, il est essentiel de mener une démarche participative avec la population, étant donné que les habitants ont une expertise du terrain et que ce seront les premiers impactés par les mesures retenues et qu'il est ainsi important de recueillir leurs propositions et avis sur les mesures de mobilité.

La méthodologie proposée par le mandataire prévoit pour ce faire trois séances. La première (séance d'introduction) a pour objectif de présenter le diagnostic et recueillir leurs expériences quotidiennes de leur quartier d'habitation. La seconde (séance d'élaboration des mesures) vise à faire émerger les propositions de la population dans une logique de co-construction des mesures. Enfin, la troisième (séance de présentation) permettra de faire la restitution des mesures élaborées par le mandataire et de recueillir l'avis de la population sur celles-ci.

#### **Phase 4 – Rapport final et prise de décision des autorités communales**

Sur la base des échanges avec la population lors de la séance de présentation, le mandataire consolidera les mesures préconisées en vue d'une prise de décision par les autorités communales, qui se baseront sur un rapport complet du mandataire (propositions de mesures, recommandations, synthèse des ateliers).

Il s'ensuivra une phase de mise en œuvre des mesures retenues, qui pourraient consister en des modifications des schémas de circulation, en des restrictions de circuler ou encore en des aménagements routiers dissuadant de circuler sur le réseau de quartier. Si nécessaire, par exemple en cas d'intervention lourde sur la chaussée nécessitant des travaux de génie civil, un crédit d'engagement pour financer leur réalisation pourrait être déposé auprès du Conseil Municipal.

### **4. Calcul du montant du crédit d'engagement**

Le montant du crédit est calculé sur la base de l'offre du bureau Citec d'août 2022. Chaque heure est facturée selon un taux horaire de 125 CHF HT.

Un appel d'offres a été effectué, dans lequel la Commune a demandé aux 3 bureaux invités de proposer une méthodologie spécifique de la démarche participative.

Le montant du crédit d'engagement se compose des éléments suivants :

Diagnostic de la situation actuelle	6'125.00	CHF HT
Analyse prospective	4'625.00	CHF HT
Elaboration des mesures	10'000.00	CHF HT
Consolidation des mesures et rapport final	2'000.00	CHF HT
Démarche participative	9'125.00	CHF HT
Honoraires divers (Comptages routiers, HAU)	11'900.00	CHF HT
Frais de reproduction, catering séance publique	3'500.00	CHF HT
Divers et imprévus (7%)	3'309.25	CHF HT
TVA 7.7%	3'895.00	CHF
<b>TOTAL du crédit d'engagement (arrondi)</b>	<b>55'000.00</b>	<b>CHF TTC</b>

### **5. Conclusion**

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de 55 000 F TTC relative à l'étude pour la limitation du trafic de transit dans le réseau de quartier à Plan-les-Ouates.

**Le Conseil administratif**

# **ÉTUDE POUR LA LIMITATION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS LE RÉSEAU DE QUARTIER À PLAN-LES-OUATES**

## **Annexe 1**

### **Estimation des coûts**

SCA/Octobre 2022



# Commune de Plan-les-Ouates

**ÉTUDE POUR LA LIMITATION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS LE RÉSEAU DE QUARTIER À PLAN-LES-OUATES**

## CREDIT D' ENGAGEMENT

### A. Phases d'étude

Diagnostic de la situation actuelle	6 125,00	F
Analyse prospective	4 625,00	F
Elaboration des mesures	10 000,00	F
Consolidation des mesures et rapport final	2 000,00	F
<b>Total Travaux HT</b>	<b>22 750,00</b>	<b>F</b>

### B. Démarche participative

Démarche participative	9 125,00	F
<b>Total Travaux divers HT</b>	<b>9 125,00</b>	<b>F</b>

### C. Honoraires divers

Comptages routiers	9 900,00	F
Consultation association HAU	2 000,00	F
<b>Total honoraires et constat HT</b>	<b>11 900,00</b>	<b>F</b>

### D. Débours, hausses et imprévus

Frais de reproduction, catering séance publique		3 500,00	F
Divers et imprévus : 7%	47 275,00	3 309,25	F
<b>Total débours et imprévus HT</b>		<b>6 809,25</b>	<b>F</b>

<b>Total des coûts, études, frais, débours et hausses</b>		<b>50 584,25</b>	<b>F</b>
<b>TVA 7.7%</b>		<b>3 895,00</b>	<b>F</b>

**TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT**

**55 000,00**

# **ÉTUDE POUR LA LIMITATION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS LE RÉSEAU DE QUARTIER À PLAN-LES-OUATES**

## **Annexe 2**

### **Financement et coûts induits Investissement**

SCA/Octobre 2022

# Financement

## DE POUR LA LIMITATION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS LE RÉSEAU DE QUARTIER À PLAN-LES-OUA

<b>1</b>	<b>Crédit brut</b>	55 000,00
----------	--------------------	-----------

### **2 Recettes**

2,1	Subventions cantonales	-
2,2	Participation des routes cantonales	-
2,3	Taxe d'équipement	-
2,4	Taxe d'écoulement	-
2,5	Sport-Toto	-
2,6	Subventions fédérales	-
2,7	Divers	-

<b>Crédit net</b>	55 000,00
-------------------	-----------

### **3 Commentaires**

## Evaluation des coûts induits

ETUDE POUR LA LIMITATION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS LE RÉSEAU DE QUARTIER À PLAN-LES-OUATS

<b>1</b>	<b>Revenus annuels</b>	0,00
----------	------------------------	------

	<b>Total des revenus annuels</b>	-
--	----------------------------------	---

<b>2</b>	<b>Charges annuelles pour la première année</b>	<b>Durée</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>	
	2,1 Charges financières		55 000,00	0,00%	-
	2,2 Amortissements	30	55 000,00	2,00%	1 100,00
	2,3 Charges de personnel			0,00%	-
	2,4 Energie			0,00%	-
	2,5 Matériel et fournitures				-
	2,6 Maintenance par des tiers				-
	2,7 Prestations de tiers				-
	2,8 Divers, subvention complémentaire				-
	<b>Total des charges pour la première année</b>				<b>1 100,00</b>

<b>3</b>	<b>Coûts induits pour la première année</b>	<b>1 100,00</b>
----------	---	-----------------

# Investissement

## ÉTUDE POUR LA LIMITATION DU TRAFIC DE TRANSIT DANS LE RÉSEAU DE QUARTIER À PLAN-LES-OUATES

### PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global

#### Répartition selon plan des investissements

	2023	2024	Total
Dépenses brutes prévues	0,00	0,00	
Recettes estimées			0,00
<b>Total dépenses nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit pour la réalisation

55 000,00

#### Répartition selon exécution

	2023	2024	Total
Dépenses brutes prévues	40 000,00	15 000,00	
Recettes estimées			
<b>Total dépenses nettes</b>	<b>40 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>55 000,00</b>